



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
24 janvier 2013  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts sur la contribution du tourisme**  
**à un développement durable**  
Genève, 14 et 15 mars 2013  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. La contribution du tourisme à un développement durable.
4. Adoption du rapport de la réunion.

### II. Annotations

#### Point 1

##### Élection du bureau

1. Les participants à la réunion d'experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

#### Point 2

##### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

##### *Documentation*

TD/B/C.I/EM.5/1 Ordre du jour provisoire annoté

#### Point 3

##### La contribution du tourisme à un développement durable

3. À sa cinquante-cinquième réunion directive, qui s'est tenue le 15 octobre 2012, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le thème ci-après d'une réunion d'experts à session unique: «La contribution du tourisme à un développement durable».

4. À sa cinquante-sixième réunion directive, tenue les 3 et 4 décembre 2012, le Conseil a approuvé le mandat de cette réunion d'experts à session unique.

5. Le tourisme peut contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement à faible revenu. La capacité de ce secteur de créer des emplois et des revenus, grâce aux relations qu'il crée en aval et en amont, en fait une branche d'activité importante pour la diversification et la croissance économiques. Toutefois, on ne peut pas faire abstraction des incidences négatives qu'il peut avoir sur l'environnement et la culture. Si l'on veut que le tourisme devienne une source d'emplois et de revenus à long terme et qu'il contribue au développement durable, l'exploitation de cette filière, y compris des activités qui y sont liées, doit être viable, d'où la nécessité d'élaborer des stratégies et des politiques ambitieuses.

6. La réunion d'experts examinera comment les pays peuvent tirer parti de leur potentiel touristique, en tenant compte des risques et des problèmes inhérents au secteur. Elle sera l'occasion de:

a) Réfléchir aux questions clefs ci-après concernant la contribution du tourisme à la croissance économique et au développement durable:

i) Quelles sont les particularités qui font du secteur touristique un secteur important pour le renforcement des capacités nationales et le développement économique, et notamment pour la réduction de la pauvreté?

ii) Quels sont les aspects négatifs du tourisme auxquels les décideurs doivent prêter une attention particulière lorsqu'ils élaborent les politiques et les stratégies pour le développement du secteur?

iii) Comment les gouvernements peuvent-ils attirer des investissements suffisants pour renforcer les capacités d'offre, créer des liens intersectoriels efficaces entre le secteur touristique et d'autres secteurs et, dans le même temps, agir pour empêcher les fuites économiques et les pratiques anticoncurrentielles dans l'industrie du tourisme?

iv) Dans la mesure où les activités liées au tourisme sont tributaires, par exemple, du développement des infrastructures, de la protection de l'environnement et de la préservation du patrimoine culturel, ainsi que de l'approvisionnement en énergie et en eau, comment faire en sorte que le tourisme devienne une activité économique viable?

v) Quelles politiques et stratégies les gouvernements doivent-ils adopter pour promouvoir un tourisme durable et s'assurer qu'il contribue à un développement durable?

b) Quels sont les domaines dans lesquels la coopération interinstitutions et le partage des connaissances sur le développement durable pourraient être renforcés?

7. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique intitulée «Tourisme durable: contribution à la croissance économique et au développement durable». En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur la question à l'examen. Ces documents seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

#### *Documentation*

TD/B/C.I/EM.5/2    Tourisme durable: contribution à la croissance économique et au développement durable

**Point 4****Adoption du rapport de la réunion**

8. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

**Contribution des experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus. Ils doivent être soumis au secrétariat de la CNUCED d'ici au 4 mars 2013, à M<sup>me</sup> Claudia Roethlisberger, bureau E-10104, CNUCED, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse; télécopieur: +41 22 917 0046; courriel: [claudia.roethlisberger@unctad.org](mailto:claudia.roethlisberger@unctad.org).

---